



JOURNEE BASKET LOISIR / ACTIVITE MOTRICE



Le Comité Départemental du Sport Adapté des Côtes d'Armor (C.D.S.A. 22) organise en partenariat avec le collège lycée La Ville Davy de Quessoy une journée para basket adapté loisir et une journée activité motrice sur le thème des pompiers pour les adultes en situation de handicap mental et/ou psychique le :

Jeudi 7 mai 2026
A Plénée Jugon

C'est une journée non compétitive, où nous proposerons 2 animations différentes : Du basket loisir OU des activités motrices sur le thème des pompiers

ADMINISTRATIF :

Pour participer à la journée, il faut :

- Être licencié au Sport Adapté pour la saison 2025/2026 : certificat médical obligatoire.
- Remplir la fiche d'inscription et nous la retourner accompagnée du règlement (3€/personne) pour le jeudi 30 avril au plus tard (délai de rigueur)

COÛT D'INSCRIPTION :

Un forfait sur l'année vous est proposé afin de faciliter les organisations.

Cela reste avantageux pour les résidents. Si vous préférez, payez à la journée, nous vous demanderons 3€ pour tous les participants

ORGANISATION :

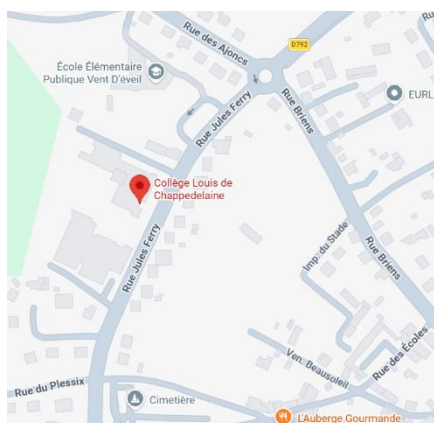
Les 2 animations se dérouleront en même temps dans 2 gymnases l'un à côté de l'autre à Plénée Jugon.

PROGRAMME :

Journée de para basket adapté : le matin sera organisé des ateliers d'entraînement et l'après-midi se dérouleront des rencontres

Journée Activité motrice sur les pompiers : 7 ateliers seront proposés tout au long de la journée.

ACCES AU SITE :



Rue Jules Ferry BP 10, 22640 Plénée-Jugon



FICHE D'INSCRIPTION



Journée Basket Loisirs et Activités Motrices « Pompier » – Jeudi 7 mai 2026
*A retourner pour le **Jeudi 30 avril 2026***
au CDSA 22 – Maison Départementale des Sports – 18 rue Pierre de Coubertin –
22440 PLOUFRAGAN

Etablissement :

Adresse établissement :

Responsable de l'inscription :

Tel :/...../...../...../..... Mail :@.....

INFOS :

-Frais d'inscription pour TOUS : forfait suivant l'établissements (suivant le nombre de participants), 3€ de participation par personne si inscription individuelle (licences annuelles ET licences d'un jour)

- Licence obligatoire :

- Licence d'1 jour à 10€ – joindre 1 certificat médical (cf. modèle joint) et cocher la case ci-dessous pour les participants concernés

- Licence annuelle 44€ de septembre à septembre Nous contacter au moins 7 jours avant la manifestation.

	N° licence annuelle	Nom	Prénom	Sexe (H/F)	Date de naissance	Licence d'1 jour (cocher)	Basket loisirs	Activités motrices
1					/ /			
2					/ /			
3					/ /			
4					/ /			
5					/ /			
6					/ /			
7					/ /			

Nombre de personnes en fauteuil roulant : Nombre d'accompagnateurs :

Règlement :

..... Participants X Compris dans le forfait annuel = €

..... Participants X 3€ (frais d'inscription) = €

..... licence d'un jour + participation X 13€ = €

TOTAL = €

Règlement :

Chèque (à l'ordre du CDSA22)

Espèces

Virement

Partie réservée au C.D.S.A. 22

DATE	N° FACT	Nombre de Participant	MONTANT	REGLEMENT	Observations